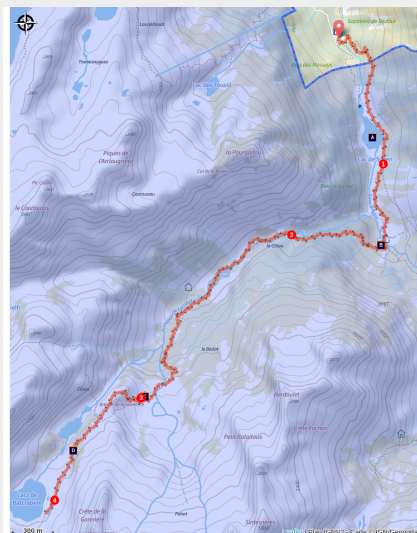


Le refuge du Larribet et les lacs de Batcrabère

Val d'Azun



Lieut-dit La clau (c) Olivier Cristofoli



Lacs et torrents, estives et falaises, une foule d'écosystèmes sur le sentier du refuge et une belle opportunité de tutoyer la haute montagne.

Aux pieds du souverain pic du Balaïtous (3144 m), voici une belle randonnée en zone cœur du Parc national, véritable étalon de l'étagement de la végétation en montagne. La forêt de conifères s'ouvre sur le vallon de Suyen et son petit lac, puis, en prenant de la hauteur parmi les pins à crochets, le sentier flâne bientôt en bordure du torrent de Larribet dans une ambiance de carte postale : granite anguleux, méandres étincelants et rhododendrons en fleurs. Là-haut, au pays des isards, vous attendent le refuge de Larribet et les lacs de Batcrabère, d'un bleu profond.

Infos pratiques

Pratique : A Pied

Durée : 6 h 15

Longueur : 13.5 km

Dénivelé positif : 773 m

Difficulté : Moyen

Type : Aller-retour

Thèmes : Eaux et rivières, Lac, Refuge

> Itinéraire du parking jusqu'au refuge de Larribet :

- **Durée montée :** env. 2h30 / soit env. 5h pour l'aller-retour.
- **Dénivelée :** env. 600 m.

> Itinéraire refuge de Larribet + lacs de Batcrabère :

- **Durée montée :** env. 3h15 / soit env. 6h15 pour l'aller-retour.
- **Dénivelée totale :** env. 770 m.

Itinéraire

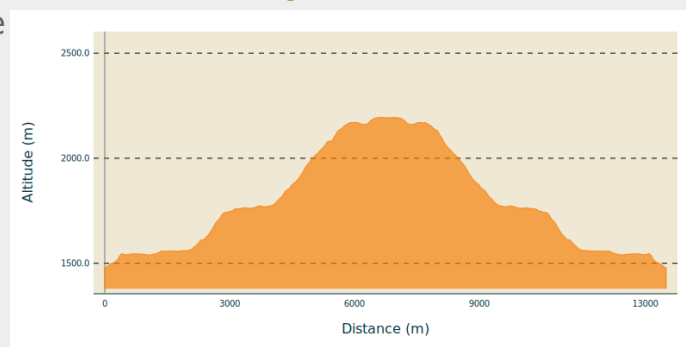
Départ : Plan d'Aste (terminus de la route du Tech - D105)

Arrivée : Plan d'Aste (terminus de la route du Tech - D105)

Balisage : ■ PR

Communes : 1. Arrens-Marsous

Profil altimétrique



Altitude min 1479 m Altitude max 2194 m

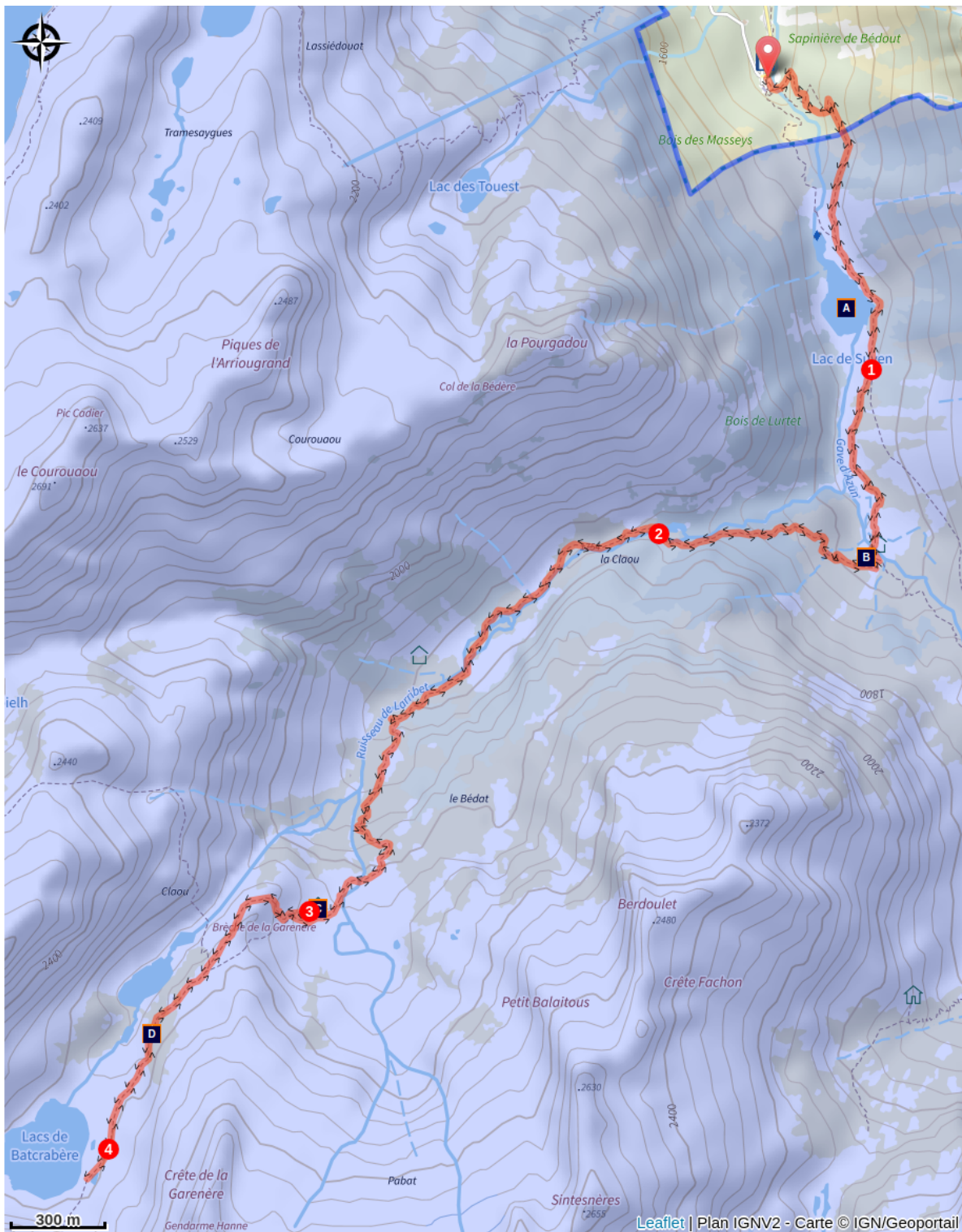
Depuis le parking au terminus de la D105 (maison du Parc national Plan d'Aste - 1470 m), emprunter la passerelle en bois sur le gave d'Arrens puis remonter le bon chemin qui serpente dans la forêt de conifères. A la sortie de bois, un panneau indique l'entrée dans la zone cœur du Parc national ; le sentier progresse à flanc de montagne et domine ensuite le **lac de Suyen**, aux couleurs changeantes en fonction de la météo.

1. Une fois dépassé ce premier lac, à l'intersection de sentiers (1558 m), choisir l'option de droite, en direction du refuge de Larribet (panneau). Marcher à plat jusqu'à atteindre la cabane de Doumbblas, à la confluence de deux vallées. En passant sur la seconde passerelle, frôler l'antique **toie de Doumbblas (abri sous roche)** puis garder le bon sentier qui reprend de la hauteur sur votre droite. Le sentier se glisse désormais dans un bosquet au fond de la vallée de Larribet, en compagnie du torrent.
2. Un verrou glaciaire nommé **la Claou (1750 m)** donne la clé du passage vers la haute vallée, que l'on découvre à la sortie d'un éboulis granitique. Le sentier longe le torrent puis passe à gauche du cours d'eau (passerelle), longe la discrète toie du Larribet, alors que le refuge de Larribet apparaît sur son

promontoire rocheux. Le sentier décrit des lacets côté gauche du ressaut et ne tarde pas à l'atteindre.

3. Au **refuge de Larribet - 2060 m (environ 2h30 depuis le départ)** : au coin du refuge, poursuivre sur le sentier des lacs de Batcrabère (panneau). Quelques dizaines de mètres au-dessus du refuge, l'itinéraire emprunte la brèche de la Garenère, un étroit couloir rocheux facile qui donne accès au vallon supérieur de Batcrabère. A la sortie du passage, rester sur le sentier qui file à gauche, en balcon sur le lac inférieur. Une fois parvenus au bout du lac, remonter un nouveau petit ressaut, qui dissimule le plus grand lac.
4. Sur les rives du **grand lac de Batcrabère (2182 m)**, apprécier le cirque granitique dominé par les remparts du Balaïtous, puis redescendre par le même cheminement.

Sur votre route...



Le lac de Suyen (A)
Le refuge de Larribet (C)



La Toue de Doumbblas (B)
Conquête de Bailatous par les ingénieurs géodésiens (D)

Toutes les informations pratiques

En coeur de parc

Le Parc national est un territoire naturel, ouvert à tous, mais soumis à une réglementation qu'il est utile de connaître pour préparer son séjour.

Les chiens y sont interdits, la cueillette est interdite, la baignade est interdite et le bivouac est réglementé.



Recommandations

Parc national des Pyrénées :

Une partie de l'itinéraire se trouve en zone-cœur du Parc national, **les chiens y sont interdits.**

> [En savoir plus.](#)

- Refuge du Larribet :

La montée au refuge de Larribet vous prendra environ 2h30 depuis le parking. Pour passer une nuit au refuge de Larribet, la réservation est fortement conseillée.

En journée, possibilité de restauration et de boisson.

Tél. : 09 88 66 61 22

> [site web du refuge.](#)

- Périodes conseillées :

> **Pour le refuge :** de mi-mai à début novembre (selon enneigement).

> **Pour les lacs :** de début juin à fin octobre (selon enneigement).

Itinéraire du refuge et des lacs déconseillé en hiver et une partie du printemps (zone avalancheuse, névés, etc).

Comment venir ?

Transports

Pas de transports en commun pour rejoindre le départ.

Accès routier

Dans le Val d'Azun, depuis le village d'Arrens-Marsous, suivre la D105 en direction du barrage du Tech. Longer ce lac et poursuivre par la route jusqu'à son terminus, le parking du Plan d'Aste (maison du Parc).

ATTENTION : la route d'accès au lac du Tech et au Plan d'Aste est fermée en hiver et une partie du printemps.

[> Connaître l'état d'ouverture de la route](#)

Parking conseillé

Parking du Plan d'Aste (terminus route du Tech)

Accessibilité

Au départ du sentier : Espace d'accueil de la Maison du Parc national (ouvert en juillet et août) et sentier d'interprétation de 200 m sur les thèmes de l'eau, la forêt, la roche aménagés pour les 4 types de handicap.

Zones de sensibilité environnementale

Le long de votre itinéraire, vous allez traverser des zones de sensibilité liées à la présence d'une espèce ou d'un milieu particulier. Dans ces zones, un comportement adapté permet de contribuer à leur préservation. Pour plus d'informations détaillées, des fiches spécifiques sont accessibles pour chaque zone.

Coeur du Parc national des Pyrénées

Période de sensibilité : Janvier, Février, Mars, Avril, Mai, Juin, Juillet, Août, Septembre, Octobre, Novembre, Décembre

Contact : Parc national des Pyrénées : [Contact](#)

Un Parc national est un territoire reconnu comme exceptionnel par la richesse de sa biodiversité, la qualité de ses paysages et de son patrimoine culturel.

Le **cœur du Parc** est une zone bénéficiant d'un statut de protection réglementaire : [Réglementation du Parc national des Pyrénées](#)

Le [décret](#) instaure une réglementation spécifique de la zone cœur ; **la plupart des activités humaines qui pourraient nuire à la conservation des patrimoines y sont ainsi soumises à autorisation ou interdites.**

Les activités de nature peuvent être :

- autorisées (si elles ne nécessitent pas des aménagements spécifiques ou ne se pratiquent pas sur des zones sensibles) : randonnée pédestre, randonnée à ski ou en raquette, escalade, spéléologie ...
- soumises à autorisation afin de limiter les aménagements ou les dérangements : survols à moins de 1000 mètre, équipement de voies d'escalade ...
- interdites : chasse, feu, chien, vélo ...

Au-delà de la réglementation, le Parc national des Pyrénées souhaite définir en concertation avec les acteurs locaux des règles de bonne pratique pour la conciliation des activités et de la protection des patrimoines.

La zone cœur est délimitée par une signalétique de carrés sur lesquels figure une tête d'Isard rouge sur fond blanc. A noter que la direction des cornes indique la zone cœur.

i Lieux de renseignement

Office de Tourisme et Maison du Parc national d'Arrens-Marsous

1 Place du Val d'Azun, 65400 ARRENS-MARSOUS

infotourisme@valleesdegavarnie.com

Tel : 05 62 97 49 49

<https://www.valleesdegavarnie.com/ete/ma-destination/val-d-azun>



Sur votre route...



Le lac de Suyen (A)

Le Lac de Suyen culmine à 1536m d'altitude. C'est un lac naturel du Val d'Azun d'une profondeur de 3 mètres environ, surélevé par un petit barrage. Il est peuplé de truites fario, comme tout le gave jusqu'au confluent du ruisseau de Larribet. Comme le barrage du Tech, le lac de Suyen est un lieu très fréquenté en été, aux abords verdoyants et facile d'accès, il peut faire l'objet d'une balade en famille qui peut se poursuivre jusqu'à la cascade de Doumbblas, puis vers le magnifique vallon du Larribet et les lacs de Batcrabère ou aux lacs de Rémoulis et au port de la Peyre Saint Martin.



La Toue de Doumbblas (B)

La « Toue » de Doumbblas, abri de fortune ou de travail pour les randonneurs de passages ou les bergers de la vallée. Construite sous un rocher elle ressemble à un champignon ou à la maison d'un génie. Entrez, visitez, découvrez, imaginez, mais en repartant fermez la porte !



Le refuge de Larribet (C)

Refuge de Larribet

Altitude 2072 m - 60 places

Tél. : 09 88 66 61 22

[> Site web](#)

Crédit : Refuge de Larribet



Conquête de Baïlatous par les ingénieurs géodésiens (D)

Le pic du Balaitous (3144m), fut gravi pour la première fois par des officiers géodésiens, Peytier et Hossard, en 1825. C'est au bout de quatre tentatives qu'ils réussirent leur ascension : surpris par le mauvais temps et la neige, ils se trouvèrent dans les situations les plus critiques.

Tombé dans l'oubli durant de longues années, ce géant des Pyrénées fit l'objet d'une « seconde première » en 1864, par Charles Packe. C'est au sommet qu'il découvrit les vestiges d'une tourelle en pierre édifiée par les deux géodésiens.

Crédit : ATVG